

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DIU Procédure en chirurgie ambulatoire et anesthésie ambulatoire



Durée
1 an



Composante
UFR de santé,
médecine
et biologie
humaine



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

La chirurgie ambulatoire est encore insuffisamment développée en France avec actuellement environ 40 % des actes réalisés avec ce mode de prise en charge alors qu'aux États-Unis 80 % et en Grande Bretagne 70 % des actes le sont. Ce retard est principalement historique, la chirurgie ambulatoire n'ayant été autorisée en France qu'en 1992 alors qu'elle avait débuté en 1960 aux États-Unis.

Le développement de la chirurgie ambulatoire a été inscrite comme une priorité par la Direction Générale de la Santé, fixant un objectif de 50 % des actes chirurgicaux réalisés en ambulatoire à l'horizon 2016.

La chirurgie ambulatoire est par ailleurs reconnue comme une priorité nationale de développement par le rapport de la Cour des Comptes sur la Sécurité Sociale (Sept 2013) et par le rapport du Comité Interministériel pour la Modernisation de l'Action Publique (Déc. 2013).

De fait, il existe donc actuellement une forte pression exercée sur les établissements de santé pour développer la chirurgie ambulatoire.

La mise à disposition récentes d'un socle de connaissance et de recommandations par la HAS et l'ANAP témoigne de l'implication des pouvoirs publics dans cette démarche.

Le décret 2012-969 du 20 août 2012 sur l'organisation des alternatives à l'hospitalisation a insisté aussi sur la nécessité de mettre en place des formations destinées aux professionnels de santé exerçant dans les structures d'ambulatoire. La DGOS a ainsi inscrit dans le programme de formation prioritaire de la fonction publique hospitalière pour l'année 2013 un axe de formation à l'organisation spécifique de la chirurgie ambulatoire. Ceci a été par ailleurs souligné dans les documents de la HAS/ANAP récemment publiés sur la chirurgie ambulatoire.

De plus, il est prévu que dans la prochaine certification par les experts HAS des établissements de santé, qu'il y ait une accréditation des équipes travaillant dans les unités de chirurgie ambulatoire.

Or, il existe un réel manque de formations des équipes travaillant dans les unités de chirurgie ambulatoire et surtout de formations diplômantes. Actuellement, il existe à Nice une Formation Universitaire, et à Tours un DU est en cours d'organisation sur deux jours.

Il n'existe pas non plus de Diplôme Universitaire de Chirurgie Ambulatoire sur la région Ile-de-France. Ce DIU, présenté à



Paris 13 et Paris 6, correspond à une création de l'Association Française de Chirurgie Ambulatoire (AFCA), dont Corinne Vons est la secrétaire générale depuis 6 ans et la présidente depuis juin 2013 et Marc Beaussier le secrétaire général depuis juin 2013. Les enseignements sont pour beaucoup des membres de l'AFCA.

Objectifs

L'objectif de cette formation Universitaire est de donner à tous les acteurs impliqués dans la chirurgie ambulatoire (médecins, personnel non médical, personnel administratif, étudiants) les connaissances et les moyens nécessaires pour créer, développer et évaluer une activité de chirurgie ambulatoire assurant qualité des soins et sécurité des patients.

Parmi les objectifs:

Calculer son potentiel ; établir le chemin clinique des patients dans son établissement et son unité de chirurgie ambulatoire ; définir chaque étape et ses objectifs; déterminer les étapes clés, élaborer les check listes pour chaque étape, les délais de et entre chaque étape ; élaborer la charte de fonctionnement de l'unité ; piloter l'unité par le suivi des indicateurs d'activité et de qualité ; organiser des réunions de RMM; connaître les caractéristiques de chaque spécialité chirurgicale en ambulatoire ; les notions de tarifications en chirurgie ambulatoire ; les moyens d'informer et surtout d'éduquer les patients ; toutes les recommandations existantes ; les bénéfices démontrés pour le patient.

Organisation

Contrôle des connaissances

Présence obligatoire aux enseignements

Validation du stage de 2 jours

Mémoire de fin d'année avec soutenance orale (30 pages)

Examen final

Admission

Conditions d'admission

La sélection se fera sur dossier.

Les étudiants doivent témoigner d'un exercice, à temps complet ou partiel dans une unité de chirurgie ambulatoire et doivent avoir une lettre d'accompagnement de leur direction stipulant l'objectif de la formation pour l'établissement.

Le DIU de chirurgie ambulatoire accueillera au maximum 60 étudiants par année et chaque faculté pourra inscrire ainsi jusqu'à 15 étudiants maximum. (Les inscriptions seront réparties à parts égales).

Un entretien téléphonique peut être réalisé pour préciser certains points.

Public concerné :

1/ Médecins : chirurgiens et anesthésistes ;

2/ Personnel soignant non médical : IDE, AS, IADE, IBODE, cadre ;

3/ Personnel de direction, DIM, gestionnaire de risque.

Modalités de candidature

CANDIDATEZ EN LIGNE :

<https://candidature.univ-paris13.fr/WebParis13/Candidature/indexCandidature.jsp>



Inscription sur le site, validez vos informations puis imprimez votre dossier et renvoyez-le ainsi que les pièces demandées.

Activité chirurgicale ou anesthésique avec un développement ambulatoire.

Après acceptation de votre candidature, l'inscription définitive se fera en cliquant sur le lien qui vous sera communiqué par mail.

Contacts

Droits de scolarité

Les frais de formation , sont de :

Formation initiale : 390 euros

Formation continue : 1 300 euros

+ Les droits d'usagers s'élevant à environ 260 euros (tarif définitif voté par décret en juillet 2016)

Vous êtes étudiant en formation initiale (FI) si vous êtes en cours d'étude sous le statut étudiant ou interne.

Vous êtes étudiant en formation continue (FC) si vous êtes en activité professionnelle.

Capacité d'accueil

Le DIU de chirurgie ambulatoire accueillera au maximum 60 étudiants par année et chaque faculté pourra inscrire ainsi jusqu'à 15 étudiants maximum. (Les inscriptions seront réparties à parts égales).

Et après

Insertion professionnelle

Activité de soin et d'encadrement dans une Unité de chirurgie et d'anesthésie Ambulatoire (médecin et cadre coordinateurs)



Contacts

Responsable pédagogique

Corinne VONS

Responsable administratif

Secrétariat du DIU Procédure en chirurgie ambulatoire et anesthésie ambulatoire

☎ 01 48 38 89 93

📍 UFR Santé, Médecine, Biologie Humaine

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Bobigny)

☎ 01 48 38 88 38

✉ orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr

🌐 <http://www.scuio.univ-paris13.fr>

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

🌐 <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

Responsable Formation continue

Contact formation continue IUT de Bobigny

☎ 01 48 38 88 23

🌐 <http://www.fcu-paris13.fr/site/Home.html>

Responsable Formation continue

Contact validation des acquis IUT de Bobigny

☎ 01 48 38 73 47



Organisation

La direction administrative et scientifique du DIU sera assurée par :

Mme le Professeur Corinne VONS. Chirurgie Digestive et Endocrinienne. Responsable de l'UF de chirurgie ambulatoire. Assistance Publique Hôpitaux de Paris. Hôpital Jean Verdier, 93140 Bondy. Faculté de médecine, Université de Paris 13. Présidente de l'Association Française de Chirurgie Ambulatoire (AFCA).

L'enseignement sera dispensé oralement selon des méthodes pédagogiques expositives sous forme de cours théoriques avec support audio/vidéo. Un support écrit sera donné aux étudiants.

Une session de discussion autour de cas pratiques sera aussi proposée aux étudiants et dispensée de façon interactive sous forme de vote avec question/réponses.

La présentation d'une action d'Evaluation des Pratiques Professionnelle (EPP) dont le sujet sera déterminé au cours du premier séminaire donnera lieu à un mémoire de fin d'année rédigé et présenté oralement devant une commission composée d'enseignants du DIU.

:

L'enseignement du DIU comprend :

- cinq modules imposés et obligatoires se déroulant sur deux journées – un module par université partenaire - 80 heures
- deux modules au choix parmi sept, se déroulant sur une journée - 10 heures

Modules obligatoires

Module 1 : Chirurgie ambulatoire en France: les bases – Corinne VONS

Comment on en est arrivé là en France (en 2016) comparé à nos voisins du reste du monde ?

Module 2 : Développer et organiser la chirurgie ambulatoire dans un établissement de soins – Hubert LARDY-Francis REMERAND

Montrer le rôle de chaque acteur pour le développement de la chirurgie ambulatoire

Module 3 : Qualité des soins en chirurgie ambulatoire et son évaluation - Karine NOUETTE GAULAIN



**Module 4 : Analgésie en chirurgie en chirurgie ambulatoire, les différents types d'unités de chirurgie ambulatoire - Serge RORH
- Laurent JOUFFROY-ELISABETH GAERTNER**

Comprendre la douleur et l'analgésie ;

Comprendre l'importance de l'agencement architectural pour le fonctionnement, les flux, l'organisation en chirurgie ambulatoire

Examen final

Modules Optionnels (2 modules au choix)

Module 1 : Etudes médico-économiques de l'impact du développement de la chirurgie

Savoir mesurer l'impact économique du développement de la chirurgie ambulatoire dans son établissement

Module 2: Chirurgies en ambulatoire (spécificités, états des lieux et perspectives)

Connaître les particularités chirurgicales de chaque spécialité en ambulatoire

Module 3 : Outils informatiques et chirurgie ambulatoire

Avoir une idée des outils informatiques mis à disposition ou en cours de développement pour la chirurgie ambulatoire

Module 4 : Les nouveaux métiers autour de la chirurgie ambulatoire, quelles fiches de poste ?

Avoir à disposition toutes les fiches de postes utiles pour créer une unité de chirurgie ambulatoire

Module 5 : Recherche clinique et médico-économique en chirurgie ambulatoire

Connaître les travaux de recherche réalisés en chirurgie ambulatoire ; connaître les appels d'offre en France ; savoir y répondre

Module 6 : Gouvernance des UCA (Unités de Chirurgies Ambulatoires)

Connaître les règles de la gouvernance des UCA, les outils et les « trucs » de management et de pilotage

Module 7 : Chirurgie et anesthésie pédiatrique en ambulatoire

Connaître les particularités de la chirurgie pédiatrique en ambulatoire